

Périodicité des versements des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) de RBC pour les comptes migrant vers RBC Dominion valeurs mobilières®



En raison des fréquences et des dates de versement différentes offertes par RBC®, vous aurez un nouveau calendrier de versements pour votre fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), votre fonds de revenu viager (FRV) ou votre fonds enregistré de revenu de retraite prescrit (FERRP) en 2024. La nouvelle périodicité sera celle qui se rapproche le plus de votre entente actuelle, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Veillez noter que si la fréquence et la date de versement changent, le montant annuel total que vous avez établi à la HSBC pour 2024 sera honoré (qu'il s'agisse d'un minimum ou d'un montant que vous avez choisi). Cela signifie que la part de votre total annuel qui ne vous a pas encore été versée (le cas échéant) le sera selon la fréquence et la date de versement établies dans votre régime RBC.

Vos instructions pourront être modifiées après la migration. Pour apporter des changements, ou si vous avez besoin de déroger au calendrier des versements pour accéder à vos fonds, veuillez vous adresser à votre représentant inscrit après la migration.

Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc. (FIHC)	RBC Dominion valeurs mobilières
Périodicité actuelle des versements	Nouvelle périodicité des versements
Hebdomadaire (toutes les 1 à 9 semaines)	Mensuelle
Bimensuelle (2 versements par mois, quels que soient les 2 jours)	Mensuelle
Hebdomadaire (toutes les 10, 11 ou 12 semaines)	Trimestrielle
Mensuelle (chaque mois ou tous les 2 mois)	Mensuelle
Mensuelle (tous les 3 ou 4 mois)	Trimestrielle
Mensuelle (tous les 5, 6, 7, 8 ou 9 mois)	Semestrielle
Mensuelle (tous les 10, 11 ou 12 mois)	Annuelle